



---

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE BOUCHETTE**

**Séance ordinaire du 1<sup>er</sup> octobre 2025**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue le 1<sup>er</sup> octobre 2025 à 19h00, à la salle du conseil située au 36, rue Principale, à Bouchette.

Sont présents :	Steve Lefebvre	Maire
	Michel Lamoureux	Conseiller
	Pascal Saumure	Conseiller
	Marc Poirier	Conseiller
	Monique Pelletier	Conseillère
	Steve Millar	Conseiller
	Jean Daoust	Conseiller

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Steve Lefebvre.

Madame Patricia Larivière, directrice générale, fait fonction de greffière de la séance.

---

**000 OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**0-1 Ouverture de la séance**

Sur la proposition de Steve Lefebvre, la présente séance est ouverte à 19h00.

**0-2 Adoption de l'ordre du jour**

M.B. 2025-10-01-274

Sur la proposition de Marc Poirier, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu d'adopter l'ordre du jour comportant les sujets suivants :

**ORDRE DU JOUR**

**000 OUVERTURE DE LA SÉANCE**

- 0-1 Ouverture de la séance
- 0-2 Adoption de l'ordre du jour
- 0-3 Adoption des procès-verbaux
  - A. Procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 juillet 2025
  - B. Procès-verbal de la séance ordinaire du 3 septembre 2025
  - C. Procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 septembre 2025

**100 ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**110 Conseil municipal**

- 110-1 Retrait d'une mention honorifique
- 110-2 Accès à la bibliothèque – Dégagement de responsabilité de la direction générale – Point reporté à une séance ultérieure
- 110-3 Gabarits du Pont

**130 Gestion financière et administrative**



- 130-1 Approbation du journal des achats en lot du mois de septembre 2025  
130-2 Approbation du journal des achats du mois de septembre 2025  
130-3 Dépôt du relevé bancaire de septembre 2025  
130-4 Dépôt du suivi budgétaire au 30 septembre 2025 – États des activités financières  
130-5 Approbation des salaires du mois de septembre 2025

**160 Ressources humaines**

- 160-1 Modification de la résolution M.B. 2025-09-24-267

**200 SÉCURITÉ PUBLIQUE**

- 200-1 Rapport des activités du service de sécurité incendie de septembre 2025

**300 TRANSPORT ET COMMUNICATION**

- 300-1 Dépôt du résumé du comité de transport de septembre 2025

**400 HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT**

- 400-1 Rapport de l'usine d'épuration du mois de septembre 2025  
400-2 Rapport de l'eau potable du mois de septembre 2025

**500 SANTÉ ET BIEN ÊTRE**

**600 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

- 600-1 Rapport des permis émis pour le mois de septembre 2025

**700 LOISIRS ET CULTURE**

- 700-1 Programme de ski

**800 CORRESPONDANCE**

- 800-1 Demande d'appui financier – École – Point reporté à une séance ultérieure

**900 VARIA**

**1000 PÉRIODE DE QUESTIONS**

**1100 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Adoptée à l'unanimité

**0-3 Adoption des procès-verbaux**

**A- Procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 juillet 2025**

M.B. 2025-10-01-275

Il est proposé par Jean Daoust, appuyée par Pascal Saumure,

**QUE** le procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 juillet 2025 soit adopté tel que rédigé par la directrice générale et greffière-trésorière.

Adoptée à l'unanimité

**B- Procès-verbal de la séance ordinaire du 3 septembre 2025**

M.B. 2025-10-01-276



Il est proposé par Pascal Saumure, appuyée par Steve Millar,

**QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 septembre 2025 soit adopté tel que rédigé par la directrice générale et greffière-trésorière.

**Adoptée à l'unanimité**

**C- Procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 septembre 2025**

M.B. 2025-10-01-277

Il est proposé par Jean Daoust, appuyée par Marc Poirier,

**QUE** le procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 septembre 2025 soit adopté tel que rédigé par la directrice générale et greffière-trésorière.

**Adoptée à l'unanimité**

100	<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>
110	<b>Conseil municipal</b>

**110-1 Retrait d'une mention honorifique**

M.B. 2025-10-01-278

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal avait, par résolution, attribué une mention honorifique au Centre Quatre Saisons pour le Pavillon Donoza-Lacroix Mario-Carle;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal juge pertinent de retirer ladite mention honorifique;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par Pascal Saumure, appuyé par Steve Millar, et résolu :

**QUE** la mention honorifique accordée au Pavillon Donoza-Lacroix Mario-Carle soit officiellement retirée et que le nom Centre 4 saisons soit réitéré au Pavillon.

**Adoptée à l'unanimité**

**110-2 Accès à la bibliothèque – Dégagement de responsabilité de la direction générale – POINT REPORTÉ À UNE SÉANCE ULTÉRIEURE**

**110-3 Gabarits du pont**

M.B. 2025-10-01-279

**CONSIDÉRANT QUE** le ministère des Transports du Québec (MTQ) a installé des gabarits au pont de fer de Bouchette;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité juge que ces gabarits présentent un danger sérieux pour la sécurité des usagers et augmentent les risques de chute ou d'accident;



**CONSIDÉRANT QUE** des démarches administratives ont déjà été entreprises auprès du MTQ, sans que la problématique soit corrigée;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal estime qu'il est dans l'intérêt de la sécurité publique d'entreprendre des recours judiciaires afin d'exiger le retrait des gabarits;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par Marc Poirier, appuyé par Michel Lamoureux, et résolu :

**QUE** la Municipalité mandate son procureur afin d'intenter les procédures judiciaires appropriées contre le ministère des Transports du Québec pour obtenir le retrait des gabarits installés au pont de fer de Bouchette;

**QUE** la direction générale soit autorisée à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document requis dans ce dossier;

**QU'** un virement budgétaire soit effectué au montant de 5 000 \$.

**QUE** les frais relatifs aux procédures soient assumés par la Municipalité et imputés au département de la voirie.

**Adoptée à l'unanimité**

<b>130</b>	<b>Gestion financière et administrative</b>
------------	---

**Note au procès-verbal** : Le conseiller Pascal Saumure se retire de son siège à la table du conseil pour le traitement des points 130-1 et 130-2.

**130-1 Approbation du journal des achats en lot pour le mois de septembre 2025**

**M.B. 2025-10-01-280**

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu d'approuver le journal des achats en lot du mois de septembre 2025 pour un montant total de 113 935.33 \$ tel que déposé par la directrice générale et greffière-trésorière par intérim.

**Adoptée à l'unanimité**

**130-2 Approbation du journal des achats pour le mois de septembre 2025**

**M.B. 2025-10-01-281**

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu d'approuver le journal des achats au 30 septembre 2025 pour un montant de 125 880.12 \$ et d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière par intérim à émettre les paiements.

**Adoptée à l'unanimité**

**Note au procès-verbal** : Le conseiller Pascal Saumure reprend son siège à la table du conseil.

**130-3 Dépôt du relevé bancaire de septembre 2025**

**Note au procès-verbal**

Le relevé bancaire de septembre 2025 a été déposé et les élus en ont pris connaissance.

**130-4 Dépôt du suivi budgétaire au 30 septembre 2025**



**Note au procès-verbal**

Le document de suivi budgétaire au 30 septembre 2025 a été déposé et les élus en ont pris connaissance.

**130-5 Approbation des salaires du mois de septembre 2025**

M.B. 2025-10-01-282

Sur la proposition de Marc Poirier, appuyée par Steve Millar, il est résolu d'approuver les salaires payés du mois de septembre 2025 pour un montant de 55 769.40 \$.

**Adoptée à l'unanimité**

<b>160</b>	<b>Ressources humaines</b>
------------	----------------------------

**160-1 Modification de la résolution M.B. 2025-09-24-267**

M.B. 2025-10-01-283

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité doit assurer la continuité des opérations aux travaux publics de façon permanente afin de répondre adéquatement aux besoins opérationnels ;

**CONSIDÉRANT QUE** par la résolution M.B. 2025-09-24-267, le conseil municipal avait autorisé l'affichage d'un poste temporaire pour combler l'absence d'un employé ;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal juge désormais opportun de transformer ce poste temporaire en poste permanent à temps plein afin d'assurer la stabilité des effectifs et la planification à long terme ;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par Marc Poirier, appuyé par Monique Pelletier, et résolu :

**QUE** la résolution M.B. 2025-09-24-267 soit modifiée afin de rendre le poste affiché aux travaux publics permanent à temps plein ;

**QUE** le poste permanent soit pourvu selon les conditions de travail établies par la politique salariale municipale en vigueur ;

**QUE** l'administration municipale procède à l'affichage et au processus de dotation afin de combler le poste.

**Adoptée à l'unanimité**

<b>200</b>	<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>
------------	--------------------------

**Note au procès-verbal** : Le conseiller Pascal Saumure se retire de son siège à la table du conseil pour le traitement du point 200-1.

**200-1 Rapport d'activités du service incendie**

**Note au procès-verbal**

Le directeur du service incendie, Pascal Saumure, a déposé son rapport pour le mois de septembre 2025.

**Note au procès-verbal** : Le conseiller Pascal Saumure reprend son siège à la table du conseil.



300	<b>TRANSPORT ET COMMUNICATION</b>
-----	-----------------------------------

### 300-1 Dépôt du résumé du comité de transport de septembre

#### **Note au procès-verbal**

Le résumé de la rencontre du comité de transport est déposé.

400	<b>HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT</b>
-----	---

### 400-1 Usine d'épuration et réseau d'égout

#### A- **Rapport de l'inspecteur municipal**

#### **Note au procès-verbal**

L'inspecteur municipal, Charles Racine, a déposé son rapport pour le mois de septembre 2025 concernant l'usine d'épuration.

### 400-2 Station de pompage et réseau d'aqueduc

#### A- **Rapport de l'opérateur certifié en eau potable**

#### **Note au procès-verbal**

L'opérateur certifié en eau potable, Richard Carle, a déposé son rapport pour le mois de septembre 2025.

500	<b>SANTÉ ET BIEN ÊTRE</b>
-----	---------------------------

600	<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>
-----	--

### 600-1 Rapport des permis émis pour le mois de septembre 2025

#### **Note au procès-verbal**

L'inspecteur municipal, Charles Racine, a déposé son rapport des permis émis pour le mois de septembre 2025.

700	<b>LOISIRS ET CULTURE</b>
-----	---------------------------

### 700-1 Adhésion au programme de ski alpin du Mont Ste-Marie

M.B. 2025-10-01-284

**CONSIDÉRANT** que le programme de ski alpin au Mont Ste-Marie est apprécié par les utilisateurs de la municipalité;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par Steve Millar, appuyé par Pascal Saumure, et résolu,



**QUE** la municipalité participe au financement du coût de transport collectif du programme de ski alpin au Mont Ste-Marie,

**QUE** la municipalité contribue financièrement au coût pour le transport collectif soit la somme de 150 \$ par enfant de 10 à 17 ans de Bouchette qui s'inscrit au programme,

**QUE** la municipalité demande aux parents de déposer un chèque de 150 \$ pour le transport et ce dépôt sera remis par la suite aux parents avec des preuves que l'enfant a participé à au moins trois (3) dimanches sur les 6 dimanches prévus pour cette activité.

**QUE** la participation à cette activité de ski soit offerte en supplément et ne réduit donc pas le nombre d'activités admissibles pour le remboursement annuel des deux activités par enfant.

**Adoptée à l'unanimité**

800	<b>CORRESPONDANCE</b>
-----	-----------------------

**800-1 Demande d'appui financier - École - POINT REPORTÉ À UNE SÉANCE ULTÉRIEURE**

900	<b>VARIA</b>
-----	--------------

1000	<b>PÉRIODE DE QUESTIONS</b>
------	-----------------------------

Des questions sont posées concernant les sujets suivants :

- Garage municipal
- Sécurité du Pont
- Infiltration d'eau au sous-sol du Pavillon
- Sécurité de la rue du Pont
- Départ d'un employé municipal
- Direction générale

1100	<b>LEVÉE DE LA SÉANCE</b>
------	---------------------------

**Note au procès-verbal :** Le conseiller Jean Daoust remercie les citoyens, les élus, et les personnes avec qui il a collaboré durant son mandat.

**1100 Levée de la séance**

**M.B. 2025-10-01-285**

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu de lever la présente séance à 19h28.

**Adoptée à l'unanimité**

  
Steve Lefebvre  
Maire

  
Patricia Larivière  
Directrice générale et  
Greffière-trésorière